



Confinés, mais pas que !

Le journal coopératif du réseau

NOVEMBRE 2020- Semaine 4

Edito

Comme tout le monde l'aura bien compris, le confinement n'est pas fini, il est seulement allégé. Ce qui ne donne pas aux associations telles que la nôtre, la possibilité de reprendre nos activités, en particulier les ateliers et échanges collectifs. Ce qui veut dire également que « Confinés, mais pas que... » continuera à paraître en fonction des contributions qui nous parviendront. A cette occasion, nous remercions toutes celles et ceux qui nous envoient des articles.

Pour ce numéro, nous avons reçu plus d'articles qu'il n'y a de place. Patience pour ceux qui n'ont pas été publiés, cette fois-ci, ils le seront dans un des prochains bulletins, puisque prochains, il va y avoir...

A propos de vos envois, pour faciliter la mise en page, merci de ne pas mettre trop en forme vos écrits.

Les PDF sont, pour certains, quasi inexploitable et demandent un travail de réécriture. Et veuillez également à citer vos sources.

Afin de poursuivre cette période, inédite pour tout le monde, nous incitons les participants de Dunes et bocage à inventer des manières de nous relier pour continuer à échanger nos savoirs. Pour celles et ceux qui ont la chance d'avoir un ordinateur et internet, de nombreuses applications sont à notre disposition Skype, WhatsApp, Zoom, Jitsi Meet (application libre) ... pour n'en citer que quelques unes.

Si vous avez auparavant pu continuer vos échanges individuels d'une manière ou d'une autre, faites-nous le savoir, nous en aurons besoin pour réaliser notre rapport d'activité 2020.

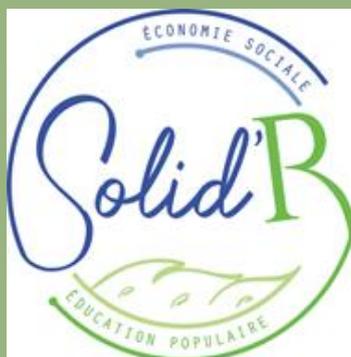
A ce propos, notre Assemblée générale aura lieu le 10 février 2021... normalement !

fers.dunesetbocage@free.fr

1



Fête des 20 ans du réseau
29 juin 2019



Dunes et bocage est Solid'R.

Proposé par Erick (Coutainville) - Offreur en méthodologie d'apprentissage

Notre association, à côté de douze autres partenaires de la Communauté de communes Coutances Mer et Bocage (CMB), est signataire d'une Charte intitulée [Solid'R](#). *

"La charte est établie par des acteurs de l'Education populaire et du champ de l'Economie Sociale et Solidaire de la CMB. Ils sont réunis pour définir la manière dont ils souhaitent porter, ensemble, des projets.

Le collectif n'a pas vocation à se substituer aux actions portées par d'autres structures.

La charte répond aux enjeux suivants : aller plus loin au regard de ce qui est mené individuellement et renforcer la lisibilité des structures adhérentes auprès des habitants et des élus, et des institutions du territoire de la CMB."

Cette adhésion est portée par des valeurs partagées "Education populaire, solidarité, engagement citoyen, émancipation individuelle et collective, innovation sociale locale, économie circulaire, développement durable."(extrait)

Nous présenterons progressivement les différents partenaires lors des prochains bulletins.

* lien hypertexte : cliquer dessus pour accéder à la Charte

Une recette

Proposée par Mireille (Coutainville) - Offreuse en techniques de maquillage et en conseils de relooking



Photo site : 750g.com

Salade créole

Ingrédients pour 4 personnes :

1 ananas victoria, 350g de chair de crabe cuite ou en boîte 2 citrons verts, sel, poivre du moulin

- Saler et donner 2 tours de moulin à poivre
- Bien mélanger et réserver au frais jusqu'au moment de servir.

Préparation :

- Couper l'ananas en petits triangles (sans le cœur), mettre dans un saladier
- Ajouter la chair du crabe préalablement passée dans le jus de citron

On peut décorer avec des tranches d'avocat.

Un rayon de soleil dans l'assiette

2



Photo site :
Tattoofood.canalblog

Groupe Zéro déchet

Proposés par Françoise (Hauteville-la-Guichard) - Offreuse en bricolage de Noël et petits fours sucrés

Pour utiliser les bananes très mûres que l'on n'a plus envie de manger : on ne les jette pas! Voici une recette pour les utiliser:

Le cake à la banane

Ingrédients :

- 2 bananes très mûres (elles parfument plus intensément les pâtisseries)
- 150 g de sucre en poudre
- 160g de farine
- 1 cuillère à café de levure chimique
- 170 g de beurre fondu
- 1 pincée de sel fin
- 3 oeufs

- Préchauffez le four à 180°
- Coupez les bananes en cubes et faites les revenir dans la poêle avec une noix de beurre en les ayant saupoudrées de sucre.
- Dans un saladier, mélangez bien les oeufs avec le sucre, puis ajoutez la farine avec la levure Ajoutez le beurre fondu et le sel.
- Ajoutez les bananes. Versez dans un moule beurré et fariné.
- Cuisson 40min à 180°.

Et si vous êtes gourmands, vous pouvez ajouter des pépites de chocolat juste après les bananes.

Et voilà 2 bananes utilisées et un bon goûter !



Le Sac à pain
Photo / Françoise

Un sac à pain

Cousu à partir d'une manche de chemise

Sur une chemise devenue trop petite ou usée, couper le manche au niveau de l'emmanchure. Faire un ourlet dans le haut (la partie la plus large) en laissant une petite ouverture qui permettra d'introduire le cordon pour la fermeture. Coudre le bas de la manche. Il ne reste plus qu'à introduire un cordon pour la fermeture du haut (j'ai récupéré le cordon sur un sweat). Et voilà un sac à pain économique et rapide à faire.

Un truc pour le nettoyage de l'argenterie.

C'est bientôt Noël, on en profitera peut-être pour ressortir l'argenterie de Mamie! ! Horreur! Elle a besoin d'être nettoyée... Direction, la salle de bains, le dentifrice. Appliquer du dentifrice sur une vieille brosse à dents ou sur un chiffon, et frotter les pièces d'argenterie. Elles redeviendront brillantes et seront prêtes pour le réveillon.

C'est simple, économique, rapide et efficace!

On peut y mettre 2 baguettes!

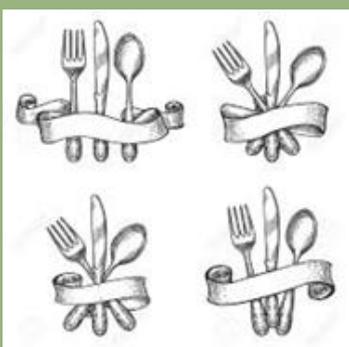


Photo site :
Pinterest

Le curé de La Bloutière

Ecrit et proposé par Michel (Coutainville) - Offreur en mouches artificielles



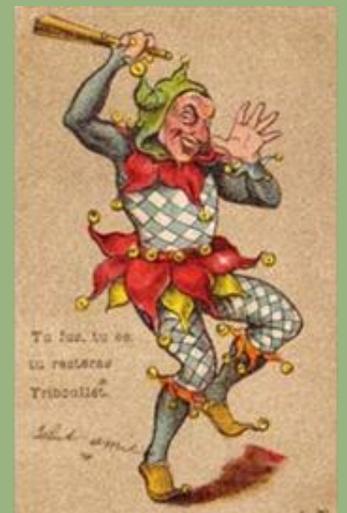
La Bloutière



Ancien vélo de course
« Alcyon » - 1915-1920
Photo : site ebay



Motocyclette
« Motobécane » - 1920
Photo :
vintagebikescollection



Ce Triboulet-là, n'a rien à voir avec celui dont il est question ci-contre.
Affiche :
France-pittoresque.com

C'était en 1923 ou peut-être en 1924, ma mémoire n'est plus ce qu'elle était mais, à mon âge, ça se comprend. On sortait à peine de la grande guerre dont les blessures n'étaient pas encore refermées. La commune de La Bloutière, comme les autres communes de France, allait ériger son monument aux morts où trop de noms allaient être gravés. La Bloutière, c'était un petit bourg autour d'un carrefour, avec sa mairie, son école des garçons et celle des filles de part et d'autre d'un haut mur, son église et son presbytère et, bien sûr, « Chez Armand » l'indispensable café-tabac-épicerie. L'essentiel de la population se répartissait entre les fermes dans la campagne. Petit à petit, la vie normale reprenait son cours avec le marché à Villedieu le mardi, la messe le dimanche : les paroissiennes répandaient leurs futilités à la sortie de l'église pendant que les hommes se rassemblaient chez Armand pour délibérer de sujets sérieux en buvant quelques apéritifs.

Si ! Quelque chose avait changé ! Le vieil abbé Champalaune était parti soigner ses rhumatismes à la maison de retraite de Grimouville et un jeune curé, tout juste sorti du séminaire, l'avait remplacé. Rosalie, la bonne de l'ancien curé, était restée fidèle au poste pour parfaire l'éducation du jeune qui lui donnait du fil à retordre. Il avait changé dans la cuisine la lampe à pétrole que Rosalie avait toujours connue. Il voulait faire pousser des tomates à la place des poireaux dans le potager et surtout, il avait acheté une bicyclette, oui, une bicyclette ! Rosalie l'avait annoncé à la sortie de la petite messe :
« J'en suis encore tout'artournée ! Mon curé sur un vélo, comme ces types qu'à moitié habillés qui font l'tour de France. J'vous dis pas ! Et puis une soutane pour pédaler, vous croyez qu'c'est facile ! J'y ai dit de mett' des pinces mais y paraît qu' n'tiennent pas ! »

La suite dans le bulletin de la semaine 5 !

Troc plantes - Proposé par Emmanuelle (Coutainville) -

Offreuse en techniques de rangement de la maison

Bonjour le réseau,
J'aimerais faire des boutures de Monstera (cf photo ci-contre) et je me demandais si cela pouvait faire partie d'un échange ? En gros, quelqu'un accepterait-il de couper 3 feuilles et les mettre dans l'eau pour que je puisse les récupérer ?

Si d'ailleurs on pouvait imaginer un troc plantes vertes à bouturer dans l'eau, je serais preneuse. Une idée, à creuser... et à suivre.
Merci et à bientôt !

Et si vous repassiez le certificat d'études de 1930 ?*

Proposé par Ghislaine(Coutances) -

Offreuse de « la symbolique du Petit Prince de Saint-Exupéry »

Quels artisans utilisent ces différents outils ?

- 1 - une varlope - une herminette - une tarière - un trusquin - un riflard
- 2 - un triboulet - une bigorne - un paillon - un baguier - un cabron
- 3 - une boucharde - une pointerolle - une gradine - un taillant - une louve

A vos dictionnaires !

* Editions Larousse

- 3 - Taille de pierre
 - 2 - Bifoutier
 - 1 - Menuisier
- Réponses

Troisième partie :
Le canal de la Souilles,
abandon, réhabilitation,
renaturation, gestion ¹

Avec ce dernier épisode nous évoquons les derniers moments de la navigation sur le canal de la Souilles, suivis de son déclassement. Après une transformation des lieux pour le chemin de fer, le canal est rentré dans un long sommeil avant que les associations et élus locaux se préoccupent de son devenir en regardant avec un oeil nouveau la place de la rivière dans sa vallée. Le long de la voie verte la randonnée des écluses allie maintenant histoire patrimoniale et environnementale.

Le déclassement du canal

A partir d'octobre 1876 le canal appartient à l'Etat et est géré par les Ponts et Chaussées. De 1877 à 1882 la navigation atteint seulement 2 300 tonnes/an. Ce faible trafic ne concerne plus qu'une seule personne, Madame Lemare, négociante à Coutances, qui fait venir ses marchandises (bois, charbons, ardoises...) à partir du port de Regnéville. Outre 3 gabares, elle possède une briqueterie, située entre l'écluse du Gruel et celle de la Sauvagère.

Ce faible trafic permet aux ingénieurs des Ponts et Chaussées de donner un avis favorable au déclassement demandé par les Travaux publics. Le déclassement soulève les protestations des éclusiers et propriétaires des moulins, craignant l'abandon du canal par manque d'entretien, la ville de Coutances ayant refusé de payer pour celui-ci.

La disparition du caractère d'intérêt général du canal est mise en avant. La Souilles redevient une rivière non navigable avec des batardeaux installés aux têtes amont des écluses. Le déclassement intervient en novembre 1891...

Les rivières aussi ont une histoire : l'exemple de la Souilles

Proposé par Arlette (Agon) -Offreuse en lecture de paysage

... Le début du chemin de fer : En 1897 le département demande d'utiliser les terrains du canal pour la construction de la ligne de chemin de fer Coutances-Lessay. Le chemin de halage, la maison éclusière du Gruel et les terrains du port de Coutances lui sont réservés. Les maisons éclusières de la Sauvagère, des Moulins et de la Roque sont mises en vente. En 1904 le tracé est définitivement adopté à partir de la station de St Pierre de Coutances, située entre la RN 171 et la Souilles. La ligne Coutances-Lessay qui passait par les communes côtières a fonctionné de 1901 à 1932. Pour le port Monsieur Lemare a trouvé un accord avec les Domaines. Ses héritiers resteront propriétaires jusqu'en 1980 quand la ville les acheta pour la construction de la station d'épuration..

Réhabilitation des moulins¹ : A partir de 1983 une association « Archéologie Industrielle et Environnement » a entrepris le sauvetage du moulin de la Paillasse. Elle a d'abord restauré les ouvrages hydrauliques du moulin, dont elle est devenue propriétaire. Des subventions et aides ont permis successivement de restaurer l'écluse de la Paillasse et le moulin de la Sauvagère. En 1999 le moulin lui-même a été restauré et équipé pour accueillir des groupes sur demande. Un incendie a totalement ravagé le bâtiment le 29 septembre dernier. L'association, avec la détermination de son président, Yves Coulomb a l'intention de le reconstruire.

Connaissance et gestion des milieux humides : Pour la réalisation du canal, la Souilles a été chenalisée sur les 2/3 de sa longueur délaissant les nombreux méandres de son cours naturel. A partir de la fin du train, remplacé par les autobus sur les routes ordinaires le site a été à l'abandon et les prairies non utilisées totalement embroussaillées. Après l'inventaire réalisé par le Conservatoire des Espaces Naturels, l'association AVRIL avec le soutien de l'Agence de l'Eau a restauré en 2016 deux bras morts et deux mares afin qu'ils puissent rejouer leur rôle hydrologique et accueillir la flore et la faune spécifiques à ces milieux. Des lycéens du Lycée agricole et des bénévoles ont participé à ce chantier, dont l'évolution continue d'être suivie par AVRIL pour la commune de Briqueville-la-Blouette à qui appartient cet espace de 4 ha.

La qualité des eaux sous surveillance¹ : La station d'épuration de Coutances a été déclassée en 2016 pour mauvais fonctionnement. Les impacts des actions menées depuis sur la qualité des eaux sont suivis de près. L'état de la Souilles s'est amélioré et la qualité des eaux est, selon les normes en vigueur « notée » comme bonne, tant du point de vue chimique, qu'écologique.



¹Sources : Véronique GOULLE, *Le canal et le port de Coutances*, VIRIDOVIX, n°25, pp. 44-62

²Yves Coulomb, in *INFORVALN* n° 16, décembre 2008, pp.21-23

³Etat des lieux du SAGE côtiers Ouest Cotentin, Rapport 2018, p. 26

Ecluse de la Sauvagère



Circuit des écluses

Roue du moulin de la Paillasse

